

La vision à l'international se précise

- La banque réitère ses ambitions sur le continent

- Elle est déjà sollicitée pour des missions de conseil

CRÉDIT Agricole se met à l'heure africaine. Au moment où les banques marocaines consolident leur présence à l'international, CAM entend déployer son activité de conseil dans plusieurs pays africains. «La banque est aujourd'hui énormément sollicitée à l'international, même si cela ne se fait pas à travers l'actionnariat», déclare Tarik Sijilmassi, président du Crédit Agricole.

Au fait, c'est le modèle développé par la banque verte au niveau national qui suscite l'intérêt des éventuels partenaires. De plus, le soutien de CAM au plan Maroc Vert a permis à la banque de se distinguer auprès des pays souhai-

tant dupliquer la feuille de route agricole. D'ailleurs, le Gabon a été l'un des premiers à mettre en place un plan Gabon Vert.

«Chaque pays a un plan agricole dont lequel le Maroc est actif en conseil et c'est naturellement que CAM arrive en renfort à cet accompagnement», précise Sijilmassi. Aujourd'hui, la notoriété de la banque gagne du terrain. Après le Mali, CAM entamera prochainement sa collaboration avec le Sénégal. D'autres pays comme la Guinée, le Togo ou encore la Côte d'Ivoire ont été approchés pour d'éventuelles missions de conseil.

La banque verte compte mettre en avant son expérience nationale dans l'accompagnement du secteur agricole pour ainsi se déployer à l'international. «Les engagements pris dans le secteur agricole marocain représentent une belle vitrine sur le continent», avance le président. En effet, mis à part les métiers de la banque universelle, CAM avait mis en place plusieurs systèmes de financement pour les

Finance islamique: L'offre déjà prête

Il semblerait que toutes les banques soient prêtes pour la finance islamique. Ou du moins les produits alternatifs, comme le qualifie Tariq Sijilmassi. CAM serait même sur «des starting blocks» puisque, d'après lui, la clientèle naturelle de la banque est très réceptive à ce genre de produit. Les établissements financiers seraient juste en attente d'établir un cadre réglementaire et fiscal. Sijilmassi explique: «Lorsqu'on travaille avec des clients en leur donnant des crédits sur une base d'agios, ceux-ci rentrent dans les bénéfices de la banque, puisqu'il y a la TVA dessus». Au fait, dans la distribution finale du résultat, les deux parties sont considérées comme coactionnaires. Par ailleurs, si la banque est assujettie au même traitement fiscal que les autres actionnaires, il pourrait se produire, dans ce cas là, un phénomène de double imposition. Du coup, il est impératif de disposer d'une clarté fiscale sur ces produits. «En tout cas, les travaux sont en cours, et ils sont à deux doigts d'aboutir», prévient le président.

Idem pour les produits destinés à l'immobilier. Les produits alternatifs destinés à l'acquisition d'un logement reposent principalement sur le principe du leasing. A cela s'ajoute un obstacle de la carence législative. «Le seul problème, c'est qu'au niveau de la conservation foncière, par absence de textes de loi, les loyers devront être payés doublement», souligne-t-il.

Il est clair que le manque d'un cadre réglementaire freine la mise en place de ces produits alternatifs. Selon les dires du patron de CAM, les contrats sont prêts, les banques ainsi que la banque centrale n'attendent que la législation. «Une fois le texte de loi prêt, nous pouvons lancer nos produits dans les trois mois qui suivent», affirme Sijilmassi. □

cas spécifiques. C'est ainsi que la structure Tamwil El Fellah a été élaborée pour soutenir les exploitations agricoles exclues de tout système de financement. De même, la banque encourage les TPE grâce au microcrédit octroyé par le biais de la Fondation pour le développement durable ARDI. «L'interconnexion exis-

tante entre ces différentes structures est un des atouts qui séduisent nos partenaires africains», conclut Sijilmassi. □

A. Lo.